

Près de 500.000 euros pour faciliter l'avortement en Catalogne

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 5 septembre 2011

Exemple caractéristique de rigueur budgétaire, en Catalogne : la « Généralité », qui assure le gouvernement autonome de cette province espagnole, vient d'octroyer la somme de 498.756,72 euros par mois à deux cliniques privées de Barcelone en vue de faciliter la pratique des avortements, sur la base d'une estimation de 1.068 interventions mensuelles prévues conjointement par elles. Les deux cliniques, Ara-Agrupacio Tutor Medica et le Centro Casanovas de gynécologie et de planning familial, annoncent à elles deux un taux d'avortements qui représente près de la moitié des avortements pratiqués en Catalogne chaque mois par un total de 12 cliniques « accréditées » pour mettre à mort les petits d'homme.

Les fonds publics à déboursier ont été calculés suivant le barème du coût de l'« IVG », comme l'indique Javier Molina, journaliste à [Intereconomia](#). Dans sa résolution du 8 juillet dernier, la « Generalitat » retient le prix de 1.300 euros pour un avortement à 20-22 semaines (40 opérations prévues) ; les avortements à 16-19 semaines avec anesthésie générale sont facturés 715 euros (100 cas prévus par mois).

On apprend que les autorités autonomes catalanes avaient prévu initialement une subvention de 296.834,01 euros ; la note a donc été augmentée de 201.922,71 euros pour s'aligner sur les tarifs pratiqués par les deux cliniques en question, et selon leurs prévisions. Juteux « business » qui attire un nombre croissant de cliniques...

Javier Molina souligne que dans le même temps, rigueur oblige, les coupes budgétaires sont en train de faire diminuer le nombre de lits disponibles dans les hôpitaux et les horaires d'accueil de nuit...

© [leblogdejeannesmits](#).